



Promotion des SACDD Audience du 23 septembre 2013 avec M. MAZAURIC

Une délégation intersyndicale était reçue le 23 septembre 2013 par M. MAUZAURIC, Secrétaire général du MEDDE et du METL. Cette audience fait suite:

- au boycott de la CAP de juin et de la pré-CAP de septembre puisqu'aucun taux n'était communiqué aux élu-e-s qui ont refusé de siéger dans de telles conditions,
- à l'interpellation par les élu-e-s du secrétaire général en pleine réunion du CT Ministériel du 5 septembre conduisant à cette rencontre du 23 septembre

Les constats sont en effet affligeants:

- les taux promus/promouvables n'étaient toujours pas connus à la date du 3 septembre, ayant notamment pour conséquence l'éventualité que ne puissent se dérouler les épreuves d'admissibilité des concours professionnels des 24 septembre et 15 octobre 2013,
- le manque de clarté des consignes données aux services et les délais contraints avec toutes les conséquences pour les propositions aux TRGS (déséquilibres entre les régions ou zones de gouvernance, iniquités entre les agents, insignifiance des gains, départs à la retraite de nombreux agents proposés compte-tenu du report récurrent des CAP dû à l'absence de taux...).
- la minoration du nombre de places offertes aux concours professionnels pour permettre à l'ensemble des agents proposés au titre des Tableaux Retraitables au Grande Supérieur (TRGS) d'être promus,

L'ensemble de ces considérations nous a conduit à demander, lors de cette audience:

- **que soient enfin communiqués les taux promus/promouvables ainsi que la date de la CAP,**
- **l'établissement «hors-quota» des propositions d'agents au titre du TRGS,**
- **la révision des taux promus/promouvables pour 2014.**

Voici les taux ainsi que les volumes tels qu'ils nous ont été communiqués en séance:

Grades	Nombre de promouvables	Taux	Volume global de promotions	dont tableau d'avancement classique	dont TRGS	concours professionnels
SAC CS	2297	13,00%	299	193	30	75 (dont 6 pour la spécialité CTT)
SAC CE	1187	10,00%	119	43	46	30 (dont 4 pour la spécialité CTT)

Ces taux sont particulièrement bas et en deçà de la proposition de la DRH qui demandait respectivement des taux de 18% et 15%!!!!

ainsi que les dates des CAP:

Mobilité: 16 et 17 octobre 2013 (pour mémoire)

Promotions: 23 et 24 octobre 2013

Une fin de non-recevoir a été opposée à notre demande de promouvoir hors-quota les agents au titre du TRGS.

Selon M. MAZAURIC, le nombre de postes aux concours professionnels de SAC de classe supérieure et de classe exceptionnelle ne sera pas réévalué.

En revanche, Monsieur MAZAURIC a annoncé que des propositions nous seront prochainement communiquées au titre de la campagne de promotion 2013.

Par ailleurs, le Secrétaire général a précisé que la note «Promotions 2014» pour les SAC DD sera révisée.

Les organisations syndicales ont également rappelé leur demande de reconnaissance des missions des catégories B sur l'ensemble des champs de compétences de nos ministères.

Cette rencontre avec les organisations syndicales a enfin conduit le Secrétaire général à ouvrir rapidement un chantier afin de revoir la gestion des corps de catégories B, en s'appuyant notamment sur le rapport d'expertise du CGEDD de mars 2012, jusqu'alors non exploité.

Les promesses du secrétaire général, si elles sont tenues, n'auront malheureusement aucun effet sur le nombre de promotions bien trop bas pour satisfaire la reconnaissance de qualification des SACDD.